

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION SUR LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER DANS LE CADRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

L'ADRESSE S'ENGAGE POUR LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LES EMISSIONS DE CO2 GRÂCE À L'AFFICHAGE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES ANNONCES IMMOBILIÈRES

La coopérative d'agences immobilières L'ADRESSE (390 points de vente), va signer le 19 mai prochain, en présence de Jean Louis Borloo, Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, accompagné de Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, la convention élaborée dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Cette convention vise à préciser les engagements des professionnels de l'immobilier pour améliorer l'information des acquéreurs et loueurs de biens immobiliers sur la performance énergétique des bâtiments, leurs consommations énergétiques, les coûts associés, ainsi que leur impact sur le climat.

La signature de cette convention constitue une avancée majeure pour le secteur du bâtiment, qui représente le plus gros consommateur d'énergie en France parmi l'ensemble des secteurs économiques avec 123 millions de tonnes de CO2 soit 23% des émissions nationales.

L'ADRESSE s'engage ainsi aux côtés des principales organisations professionnelles (FNAIM, CNAB, SNPI, etc), des sites Internet immobiliers et de 4 grands réseaux d'agences immobilières et démontre ainsi son implication dans la protection de l'environnement mais également son engagement dans la défense des intérêts de ses clients, mieux informés sur la consommation énergétique des logements.

CONTACTS PRESSE

Anne Perthuis et Fanny Bezol

Tél. : 01 47 04 04 47 / Fax : 01 47 27 13 20

aperthuis@agencezap.com - fbezol@agencezap.com